



LES DEVOIRS DES PARENTS

ANNONCER L'HORAIRE DE FREQUENTATION A L'EJC DE VOS ENFANTS A LEUR ENSEIGNANT.E

Pour la rentrée. Ceci afin de permettre aux enseignant.e.s de diriger votre enfant au bon endroit quand il doute.

RESPECTER LES HORAIRES DES MODULES DES LE 17 AOÛT 2026 SELON LA GRILLE SUIVANTE :

	PRELES	EXTERNES
COCORICO MA, ME, VE	06H30-07H55	06H30-07h35(NODS)/07h50(DIESSE)
MIDI LU-VE	11H20-13H25	11h40-13h15
ANIMATION LU-VE	13h25-17H15	13h15-17h15
JEU 1 LU, MA, JE, VE	15h00-17h15	15h26-17h15
JEU 2 LU-VE	17h15-18h00	17h15-18h00

A noter que

- Les modules du cocorico du lundi et jeudi ne sont pas proposés pour l'année scolaire 26-27
- le module du mercredi après-midi commence à 13h25 et se termine à 17h15.

L'équipe éducative vous attendra dès 17h00 pour un retour sur la journée et permettre un départ à 17h15.

Pour les enfants inscrits au cocorico, les parents sont priés de les accompagner jusqu'au vestiaire pour déposer les vestes et sacs d'école avant de rejoindre le personnel éducatif présent dans la salle du petit déjeuner. Ceci pour une transition toute en douceur et ainsi bien démarrer la journée.

Le petit déjeuner est facturé avec le module même si votre enfant a déjà mangé à la maison avant d'arriver au module cocorico.

ANNONCER LES ABSENCES DES ENFANTS SELON LE PROTOCOLE SUIVANT :

Toute absence prévisible doit être annoncée **au moins 48h avant**.

Les annonces imprévisibles : si l'annonce est faite le jour même avant 8h le repas ne sera pas facturé. Le repas reste facturé pour les annonces faites après 8h le jour même. Les courses sont à annoncer au moins 48h à l'avance et les camps de plus de deux jours au moins une semaine à l'avance.

Tout changement qui a lieu le jour même et ceux prévus à l'avance est à annoncer par WhatsApp au numéro 079 928 40 78 comme :

- Une personne inhabituelle qui vient chercher l'enfant
- Un départ en avance qui nécessite de quitter le module avant sa fin
- Maladie, accident, toute autre absence ponctuelle

Les annonces à annoncer via le secrétariat par mail à secretariat@ejcplateau.ch :

- Les dépannages
- Courses/camps à l'aide du formulaire
- Les horaires irréguliers (jusqu'au 20 du mois) pour les enfants en irrégulier

Utiliser le calendrier scolaire

Le calendrier scolaire détermine les semaines paires et impaires. C'est la référence en termes d'agenda, notre base de travail. Vous trouverez un exemplaire en annexe.

La semaine 1 étant celle de la rentrée scolaire.

Attention : les semaines se calculent sans tenir compte des semaines de vacances.